

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Bell Canada rachètera ses débentures de série M-35 échéant en septembre 2017

MONTRÉAL, le 1^{er} mai 2017 – Bell Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle rachètera, le 12 mai 2017 (la « date de rachat »), avant échéance, la totalité de ses débentures de série M-35 à 4,37 % échéant le 13 septembre 2017 en circulation, d'un montant en capital de 350 000 000 \$ (les « débentures de série M-35 »).

Les débentures de série M-35 seront rachetées à un prix correspondant au prix fondé sur le rendement des obligations du Canada ou, si ce montant est plus élevé, au capital des débentures de série M-35, dans les deux cas, majoré des intérêts courus et impayés jusqu'à la date de rachat, exclusivement (globalement, le « prix de rachat »), comme il est indiqué ciaprès.

Conformément aux conditions des débentures de série M-35, l'expression « prix fondé sur le rendement des obligations du Canada » désigne un prix égal au prix des débentures de série M-35 calculé de façon à fournir un rendement jusqu'à l'échéance correspondant au rendement des obligations du gouvernement du Canada le troisième jour ouvrable précédant la date fixée pour le rachat, majoré de 0,46 %. L'expression « rendement des obligations du gouvernement du Canada » désigne, à une date donnée, le rendement jusqu'à l'échéance à cette date, composé semestriellement, qu'une obligation du gouvernement du Canada non rachetable comporterait si elle était émise, en dollars canadiens au Canada, à 100 % de son capital à cette date, assortie d'une durée à l'échéance correspondant à la durée à courir jusqu'à l'échéance des débentures de série M-35. Le rendement des obligations du gouvernement du Canada utilisé pour calculer le prix de rachat des débentures de série M-35 correspond à la moyenne des taux calculés par deux courtiers en placement canadiens inscrits choisis par Bell Canada. Le porteur inscrit des débentures de série M-35 recevra un avis de rachat, conformément aux conditions des débentures.

À propos de Bell

Bell est la plus grande entreprise de communications du Canada. Elle offre aux consommateurs et aux entreprises des solutions Internet, de télévision, de téléphonie sans fil et résidentielle, et de communications d'affaires inégalées. Bell Média est la première entreprise canadienne de services multimédias. Elle possède d'importants actifs dans les secteurs de la télévision, de la radio, de la publicité extérieure et des médias numériques. Fondée à Montréal en 1880, Bell est la propriété exclusive de BCE Inc. Pour en savoir plus, visitez <u>BCE.ca</u> ou <u>Bell.ca</u>.

L'initiative Bell Cause pour la cause fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et par un important financement par Bell des soins en santé mentale, de la recherche et des initiatives en milieu de travail. Pour en savoir plus, visitez Bell.ca/Cause.

Questions des médias :

Jean Charles Robillard 514-870-4739 jean_charles.robillard@bell.ca

Questions des investisseurs :

Thane Fotopoulos 514- 870-4619 thane.fotopoulos@bell.ca